

Qu'ils soient une brique de l'ENT ou une application isolée, les outils de communication à distance font désormais partie du paysage de la classe.

Des enseignants s'en sont emparés et racontent comment l'espace personnel de publication et le cahier de texte offerts par l'ENT prolongent les cours et ouvrent la classe au monde ; comment le TBI permet de rattraper les cours manqués ; comment le courrier électronique, les listes de diffusion, les espaces collaboratifs et autres agendas partagés accompagnent la progression des élèves tout au long de leur scolarité au lycée.

De l'espace per

Denis Sestier

PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
COLLÈGE GUY-DE-MAUPASSANT
SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY (14)

À travers quelles nouvelles activités et quels nouveaux liens un enseignant et ses élèves se sont approprié deux outils de communication à distance – deux outils d'approfondissement du travail de la classe.

1. Le collège est situé dans la banlieue caennaise.
2. Pour en savoir plus sur le LCS :
<http://wwdeb.crdp.ac-caen.fr/LcsDoc>

sonnel au cahier de texte en ligne : s'approprier l'ENT

Comme bien des établissements de Basse-Normandie, le collège Guy-de-Maupassant¹ est équipé d'un serveur de communication², le LCS, accessible depuis n'importe quel poste relié à Internet, et qui propose de nombreux services aux élèves comme aux professeurs. Les élèves ont ainsi accès de chez eux à des ressources, mises à disposition par leurs enseignants ou issues de leur espace de stockage personnel au collège.

Jusqu'à présent, bien sûr, très peu de ces applications sont réellement exploitées. Peu à peu, cependant, à l'initiative d'enseignants désireux d'en explorer les facettes, l'outil trouve sa place et de plus en plus d'utilisateurs testent, inventent jour après jour des usages pour telle ou telle des applications offertes.

L'espace personnel

Le premier emploi que j'ai fait du LCS a consisté à prendre en main mon espace personnel afin d'y transférer les prémices d'un site web de travail à destination des élèves, créé il y a plusieurs années et déjà mis à disposition en intranet, voire, parfois, en poste isolé (difficile en était la gestion...).

Les élèves s'en servaient peu du fait de l'accessibilité limitée à l'intérieur du collège et du manque criant de points d'accès libres.

Mais l'équipement informatique au collège et dans les familles a rapidement évolué depuis deux ou trois ans. Selon les pointages faits dans mes classes au début de cette année scolaire, 40 à 60 % des élèves ont accès à Internet chez eux ou dans la famille proche. Au collège même, le nombre d'ordinateurs au CDI ou en salle informatique a progressé, ce qui permet à beaucoup plus d'élèves d'accéder assez simplement aux ressources. Surtout, la mise en place du LCS a offert un outil de qualité pour stimuler l'usage régulier des ressources numériques au service de l'enseignement.



Identifier des monuments célèbres à partir de photographies.

Un outil d'ouverture et d'approfondissement

Dans cet espace personnel, les élèves trouvent :

- des liens vers des sites utiles, soit pour approfondir tel ou tel point du programme, soit pour s'entraîner (par exemple, vers des exercices de révision des repères historiques et géographiques pour le brevet). C'est la partie la plus simple à créer et qui ne demande que peu de travail à l'enseignant, mis à part, bien sûr, la « veille internet » pour identifier les sites intéressants. À cet égard, il faut signaler que sans le travail de mutualisation très important qui est mené par les enseignants eux-mêmes – soit par le biais de réseaux informels, soit au sein de réseaux plus structurés (comme la liste H-français en histoire-géographie) –, ce travail de

veille serait plus fastidieux et moins riche. Il n'est pas certain, néanmoins, que cette partie soit la plus fréquentée par les élèves, même si quelques-uns s'y réfèrent parfois pour retrouver des sites évoqués en classe. C'est un moyen de faire le lien entre la classe réelle et la classe à distance ;

- **des exercices créés avec *Hot Potatoes***, conçus pour une partie d'entre eux il y a plusieurs années, pour des séances en salle informatique (évaluation ou entraînement). Avec les jeux et les mini-concours, les exercices sont la rubrique la plus visitée par les élèves, qui apprécient tout particulièrement ce genre d'activités aux résultats immédiatement visibles ;

- **une section consacrée à des jeux ou des mini-concours** qui invitent les élèves à identifier des monuments célèbres à partir de photographies. Depuis le début de l'année, j'y ai ajouté des énigmes *Google Maps* créées avec *Placespotting.com*. De nombreux élèves se prennent au jeu. Certains ont même créé leurs propres énigmes, qui ont été ajoutées à celles proposées sur le site. Sans être d'un intérêt pédagogique renversant, ces jeux offrent l'avantage d'attirer l'attention d'élèves, pas tous premiers de la classe, loin s'en faut, vers des centres d'intérêt propres à favoriser leur ouverture d'esprit et leur goût pour les disciplines que j'enseigne³. Certains y ont même découvert les logiciels *Google Earth* ou *Google Maps*, qu'ils ont ensuite installés chez eux et fait découvrir à leur famille.

Un centre de ressources pour la classe

La mise à disposition de ressources n'a vraiment de sens que si elle se fait en liaison étroite avec ce qui se passe en classe, si elle reprend et enrichit ce qui a été vu en cours, prolongeant le dialogue noué entre enseignant et élèves. C'est pourquoi j'essaie de plus en plus souvent de faire de l'espace personnel un centre de ressources en classe. J'y dépose alors des documents (lien particulier, questionnaire, fiche de consignes, diaporama...) qui seront exploités en classe (notamment lors des séances en salle informatique). L'espace personnel devient un point d'appui pour le professeur qui prépare son cours et un point de passage obligé pour l'élève, qui y trouve les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de la séance.

L'un des avantages du système est que chaque utilisateur est seul responsable de son espace personnel. L'enseignant qui souhaite développer le sien n'a besoin de personne et peut gérer très simplement ses fichiers, direc-

tement de chez lui. Ni webmestre ni autorisation préalable ! La préparation des séances en est grandement facilitée. Quel enseignant n'a pas connu, il y a quelques années seulement, la pénible épreuve de l'installation de ressources sur quinze postes isolés ?

Bien entendu, cette grande liberté s'accompagne d'une responsabilité accrue : s'agissant d'un espace beaucoup plus ouvert que celui de la classe (contrairement aux applications comme le cahier de texte en ligne, l'espace personnel est accessible à tout ordinateur connecté à Internet) l'enseignant doit veiller particulièrement à la qualité de ce qu'il met en ligne et s'assurer qu'il dispose des droits de reproduction des documents qu'il publie, s'il n'en est pas l'auteur.

L'espace personnel peut aussi faciliter le travail personnel de l'élève. J'y dépose ainsi régulièrement des informations diverses, des documents téléchargeables (comme des cartes vierges pour préparer un contrôle, par exemple) voire, parfois, des documents créés en classe (cartes, schémas, tableaux...) et accessibles quelques jours pour terminer le travail ou réviser avant un contrôle.

En revanche, il est impératif de s'assurer qu'aucun élève ne sera pénalisé parce qu'il n'a pas accès à Internet. Tout ce qui est proposé sur l'espace personnel doit pouvoir également être mis à disposition sous une autre forme.

Le cahier de texte électronique

Le cahier de texte électronique est l'une des applications modulaires disponibles via le LCS. Son utilisation n'est en rien obligatoire ni même officielle. Elle n'est le fait que de trois ou quatre enseignants du collège désireux d'en tester les possibilités.

Pour ma part, je ne m'en sers de façon systématique que depuis cette année scolaire. Après quelques semaines d'usage, il est clair que l'outil est intéressant et ouvre des possibilités nouvelles, surtout si on l'intègre à une pratique systématique dans la classe liant l'ordinateur et la maîtrise de l'espace personnel de l'enseignant.

Un prolongement en ligne du cours

L'usage cahier de texte électronique est très simple : après s'être identifié, l'enseignant dispose de deux zones d'écriture, l'une pour le travail réalisé et l'autre pour le travail personnel de l'élève. Il est possible de faire des enregistrements multiples dans deux classes du même niveau, par exemple, si on y a fait la même chose.

Le planning des devoirs, également disponible, est un outil intéressant pour vérifier et mieux répartir le travail personnel des élèves. Chaque enseignant qui prévoit un devoir peut l'inscrire sur ce planning, ce qui permet en un coup d'œil de vérifier la charge de travail de la classe pour les semaines à venir. Malheureusement, tant que le cahier de texte électronique n'est pas utilisé par tous les enseignants d'une classe, cet outil n'a que peu d'intérêt. Nul doute que dans les années à venir on y viendra.

Les élèves, quant à eux, après s'être identifiés, peuvent lire le cahier de texte de la classe. Si ce n'est pas encore la ruée, plusieurs parents m'ont en revanche déjà fait part de leur intérêt : en effet, c'est l'occasion de mieux suivre le travail de l'enfant, de vérifier que le cahier de texte est complet (ce qui n'est pas toujours le cas) ou de télécharger un document complémentaire.

C'est même là l'un des aspects les plus intéressants de ce cahier de texte à distance : il est possible d'insérer des hyperliens et de joindre des fichiers. Ainsi, à la fin du cours, l'enseignant ajoute au travail de la journée le ou les liens vers les sites internet qui ont été exploités en classe, permettant à l'élève et à sa famille de les consulter éventuellement pour faire un travail ou revoir la leçon. De la même manière, il est possible de joindre au cahier de texte la leçon du jour ou un questionnaire à préparer pour le cours suivant.

Un assistant pendant le cours

De ce point de vue, l'ordinateur et le vidéoprojecteur en classe enrichissent beaucoup l'usage du cahier de texte. En effet, en classe, je saisis sur l'ordinateur la trace écrite de la leçon, mais aussi les schémas, les questionnaires, les comptes rendus d'activités, les corrections de travaux... : tout ce que les élèves écrivent dans leur cahier est aussi enregistré dans un fichier propre à chaque classe qui s'enrichit ainsi tout au long de l'année. Le vidéoprojecteur remplace le tableau noir. Je dispose donc, pour chaque classe, d'un cahier de référence, pour le cas, par exemple, où un élève est absent longtemps, afin de lui éviter de recopier des pages et des pages, ou encore en aide au travail, pour permettre à tel ou tel élève d'améliorer ou de compléter son cahier. En cas de besoin, je peux par ailleurs extraire une partie du cahier de la classe et le joindre au cahier de texte électronique. Le fichier attaché sera téléchargeable depuis la maison⁴. Les fichiers très volumineux peuvent être intégrés dans l'une ou l'autre des sections de l'espace personnel vers lequel il suffit de faire un lien. ●



Cahier de texte électronique ?

Les applications proposées par le serveur LCS

Le LCS offre aux usagers :

- **un bureau pédagogique** mettant en avant des informations pratiques sur le métier (notamment administratives) ;
- **des espaces de discussion** et de diffusion d'informations générales ;
- **un agenda collectif**, à l'usage des enseignants ;
- **une messagerie électronique** (chaque membre de la communauté éducative, adulte comme enfant, dispose de son adresse e-mail et d'un accès à la messagerie) ;
- **des listes de diffusion** par groupes d'utilisateurs (pour tous les élèves ou ceux d'une seule classe, *idem* pour les enseignants) ;
- **un espace personnel de publication** pour chaque utilisateur, c'est-à-dire la possibilité de créer ses pages web et de les mettre à la disposition des autres utilisateurs (le tout étant, bien sûr, gérable à distance directement par chacun) ;
- **des applications modulables** en fonction des besoins et des choix de l'établissement : cahier de texte, gestion et réservation (salles, matériel...), messagerie instantanée ;
- **un système de gestion des notes** qui pourrait, si l'établissement en faisait le choix, remplacer les autres solutions, notamment les logiciels commerciaux souvent utilisés dans les établissements scolaires.

3. Sur l'intérêt pédagogique du jeu, voir : <http://histgeo.discip.ac-caen.fr/ludus/>

4. Une fois encore, il faut être vigilant : les élèves qui ne disposent pas d'un accès internet à domicile ne doivent pas être lésés. Aussi est-il important que les établissements scolaires mettent suffisamment d'ordinateurs à leur disposition.